

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Il va de soi que mes hauts fonctionnaires consultent le ou les ministères en cause quand ils préparent des documents à titre de légistes du gouvernement. Il serait tout à fait inconvenant de ma part de faire des commentaires sur pareille question: je semblerais m'associer au député lorsqu'il fait une allusion voilée gratuite. De même, il ne conviendrait pas que je fasse des commentaires pendant que les tribunaux sont saisis de l'affaire. Nous devons simplement attendre le résultat des poursuites.

* * *

LES AÉROPORTS

PICKERING—DEMANDE D'EXPLICATIONS AU SUJET DE L'EXPOSÉ MINISTÉRIEL DES PROJETS D'EXPANSION

M. Stan Schumacher (Palliser): Monsieur l'Orateur, le 20 février, le ministre des Transports a déclaré à des journalistes à l'extérieur de la Chambre qu'il était personnellement convaincu que l'on entreprendrait la construction d'autres installations une fois terminée la première étape de construction à l'aéroport de Pickering. Le ministre est-il en mesure, aujourd'hui, de nous expliquer ce qu'il voulait dire par cette déclaration? Quand déposera-t-il les propositions éventuelles du gouvernement concernant des projets à longue échéance pour l'aéroport de Pickering?

● (1130)

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré le premier ministre de l'Ontario et le ministre de la Voirie il y a une huitaine ou une dizaine de jours, et le premier ministre m'a demandé ce que nous voulions faire exactement à Pickering, car le genre d'aéroport construit aura des conséquences pour la province. Je rédige actuellement une lettre au premier ministre, où je lui précise ce que nous avons l'intention de faire, après quoi une décision sera rendue.

M. Schumacher: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre et au pays ce qu'il dira au premier ministre de l'Ontario. Pourrait-il nous mettre dans le secret et nous dire en même temps qu'au premier ministre de l'Ontario quels sont les projets de développement de cet aéroport?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, j'espère que je pourrai le faire la semaine prochaine.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE CONTINGENT CANADIEN AU MOYEN-ORIENT—LES DIFFICULTÉS DE RAVITAILLEMENT—LES MESURES ENVISAGÉES

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Quelles mesures le ministre a-t-il pu

Questions orales

prendre pour débrouiller les procédures de ravitaillement compliquées dont souffrent les forces canadiennes de maintien de la paix au Moyen-Orient et qui semblent être imposées de New York?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, nous n'avons aucune difficulté à ravitailler notre propre effectif parce que nous le faisons directement du Canada. Par contre, il y a effectivement certains problèmes pour le ravitaillement des troupes d'autres pays parce que les formalités relèvent des Nations Unies. Nous avons eu un certain nombre de rencontres pour essayer d'améliorer la situation. Des experts des Forces canadiennes se sont rendus à New York pour s'entretenir avec les fonctionnaires des Nations Unies. Il y a certains progrès, mais le système nous échappe parce qu'il relève des Nations Unies.

M. Fairweather: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Ne serait-ce pas une excellente idée que d'exiger comme condition de la participation canadienne au projet un meilleur réseau d'approvisionnement? Nous avons exigé d'autres conditions de participation qui se sont avérées très utiles, et il s'agirait peut-être d'une idée dont le ministre pourrait tenir compte.

M. Richardson: Oui, monsieur l'Orateur, c'est notre préoccupation actuelle. Nous essayons d'améliorer le réseau et nous avons prêté nos services d'experts aux Nations Unies en vue de réaliser ce projet.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

L'ENQUÊTE SUR LES ALLÉGATIONS DE VÉNÉLITÉ POLITIQUE AU NOUVEAU-BRUNSWICK—L'AUTEUR DE LA DEMANDE

M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au solliciteur général une question dont je lui ai donné préavis. Vu les allégations relatives à des pots-de-vin au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick et parues dans un article du *Financial Post* le 9 novembre 1974, et vu la demande du chef de l'opposition de cette province de créer une commission royale d'enquête, le solliciteur général pourrait-il dire à la Chambre si l'enquête de la GRC relativement à ces allégations se poursuit toujours activement et, dans l'affirmative, si cette enquête a été entreprise par la GRC à la demande du Solliciteur général ou à la demande expresse du ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, il est vrai que la GRC a fait enquête à propos de ces allégations signalées dans un article du *Financial Post*, il y a quelque temps. Ce n'est pas à ma demande qu'elle a entrepris cette enquête. Je ne sais pas exactement qui a demandé l'enquête, mais je pourrais vérifier.

Quant à la création d'une commission royale d'enquête, il est clair, je pense, que c'est le gouvernement du Nouveau-Brunswick et non celui du Canada qui a reçu une demande en ce sens.